



Rapport de gestion 2019



ASIPE
Case postale 157
1530 Payerne

Table des matières

- 1. Introduction**
- 2. Autorités**
 - 2.1 Conseil intercommunal**
 - 2.2 Conseil d'établissement**
 - 2.3 Comité de direction**
- 3. Administration**
- 4. Transports scolaires**
- 5. Bâtiments**
 - 5.1 La Passerelle**
 - 5.2 Derrière la Tour**
 - 5.3 Promenade Moderne**
 - 5.4 Rammes provisoire**
 - 5.5 La Coulaz**
- 6. Finances**
- 7. Parascolaire**
- 8. Bibliothèque de Derrière la Tour**
- 9. Etablissement primaire de Payerne et environs**
- 10. Etablissement secondaire de Payerne et environs**
- 11. Services médicaux**
- 12. Conclusion**

1. Introduction

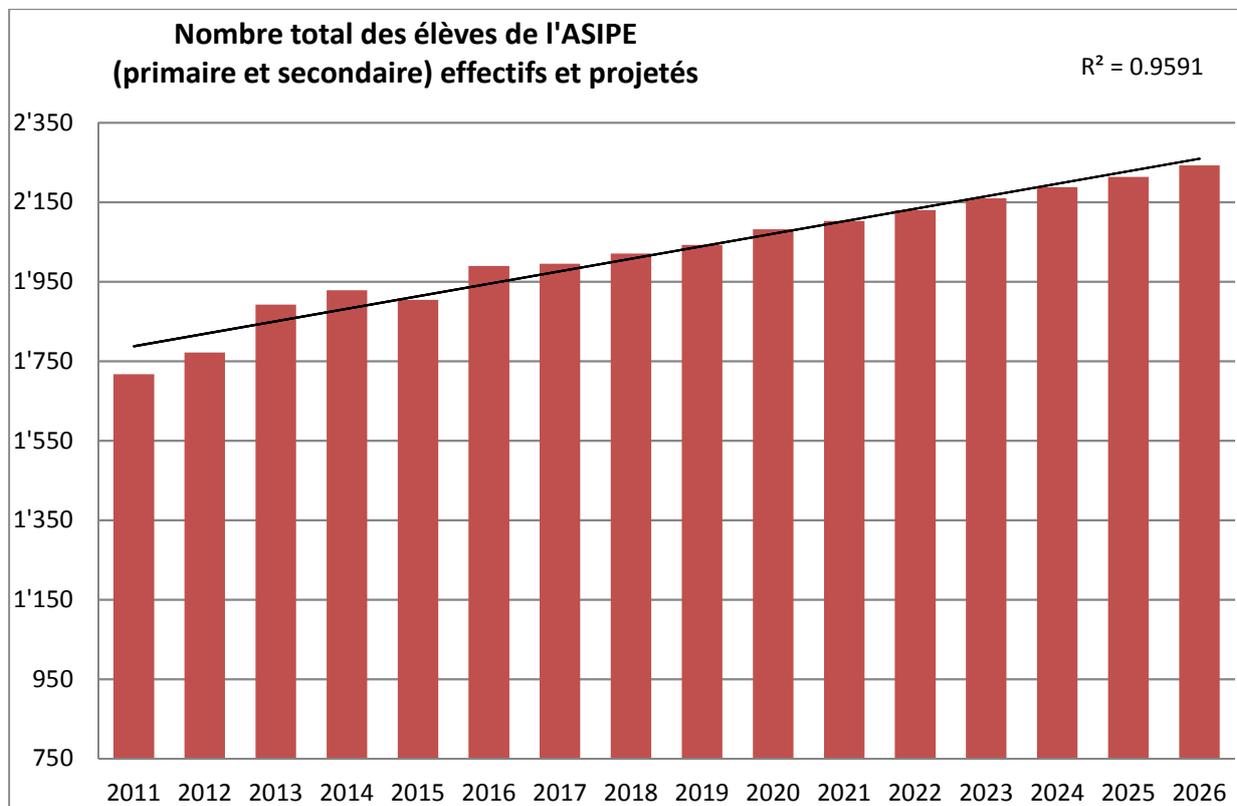
En vertu de l'article 125 b de la loi sur les communes, le Comité de direction soumet son rapport de gestion à la commission de gestion de l'ASIPE et à son Conseil intercommunal.

L'année 2019 a été marquée par une hausse de 1.03% du nombre d'élèves total par rapport à 2018. Entre 2017 et 2018, l'augmentation était de 1.6%.

Le graphique ci-dessous met en évidence l'augmentation des élèves sur deux législatures. Si toute chose étant égale par ailleurs, le cap des 2'200 élèves serait passé à l'horizon de 2025.

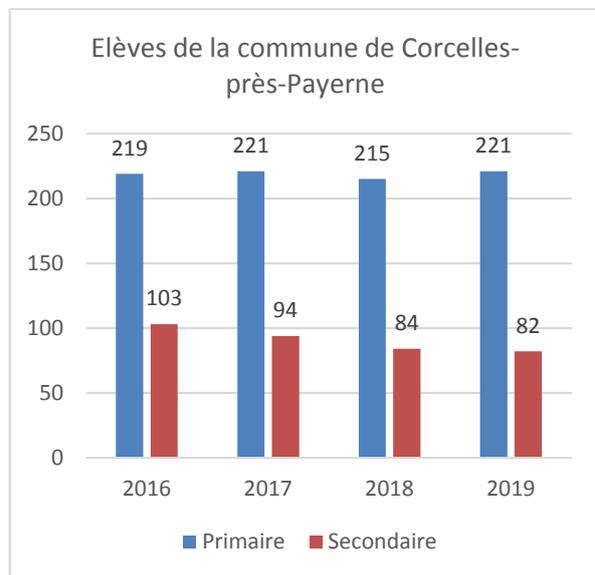
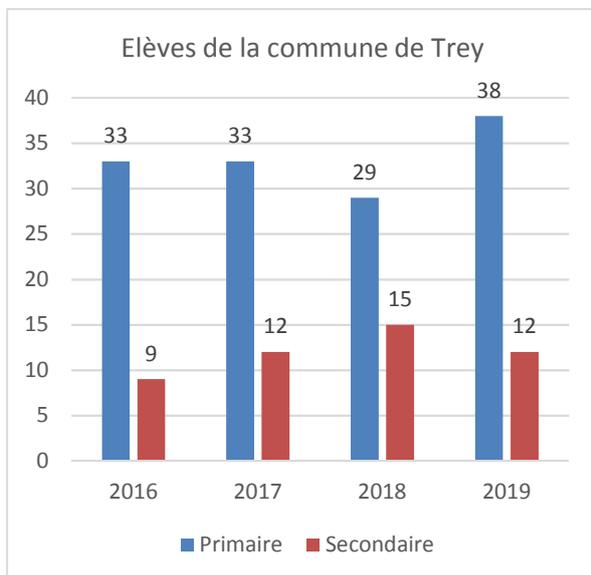
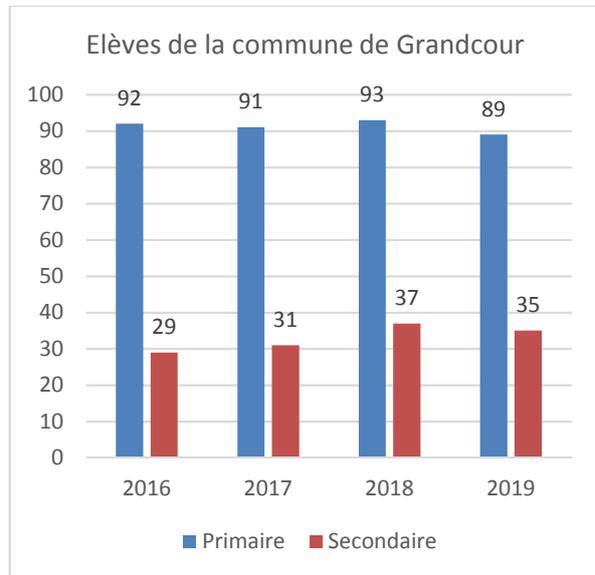
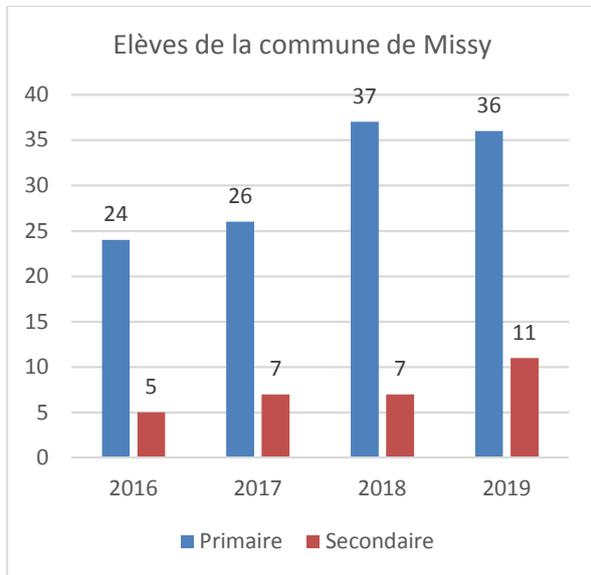
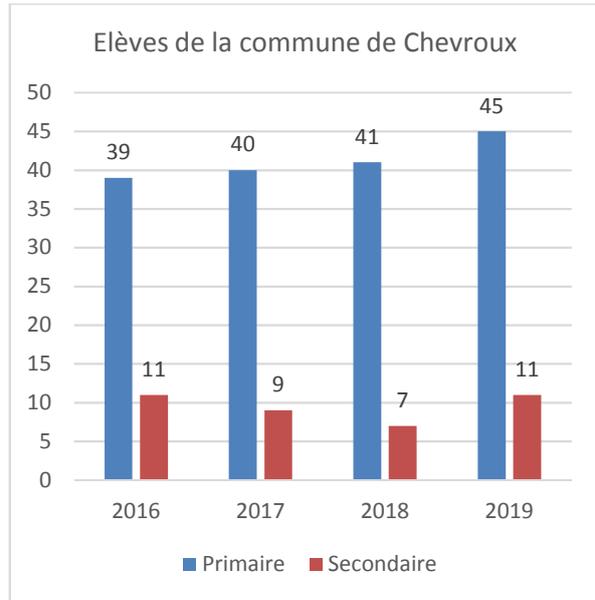
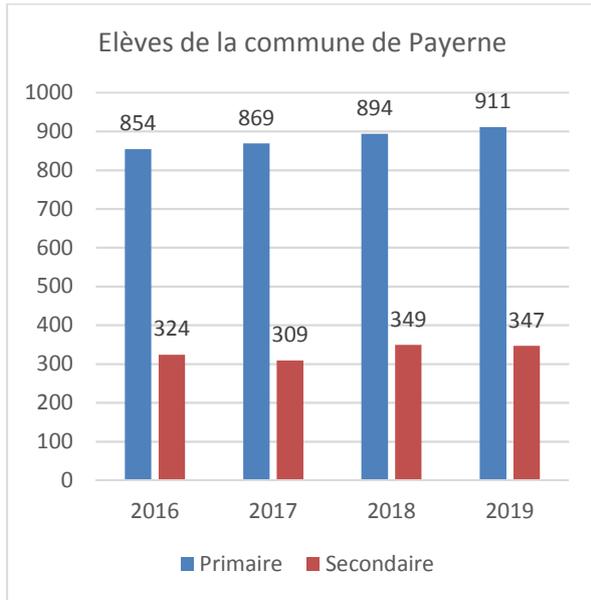
Bien entendu, dans cette projection linéaire, les éléments intrinsèques à l'école (redoublements) et extrinsèques (migration, aménagement du territoire, taux de natalité/mortalité, densification de l'habitat, etc.) ne peuvent être pris en compte.

Néanmoins le coefficient de détermination est relativement élevé, ce qui tend à démontrer que l'hypothèse est probable.

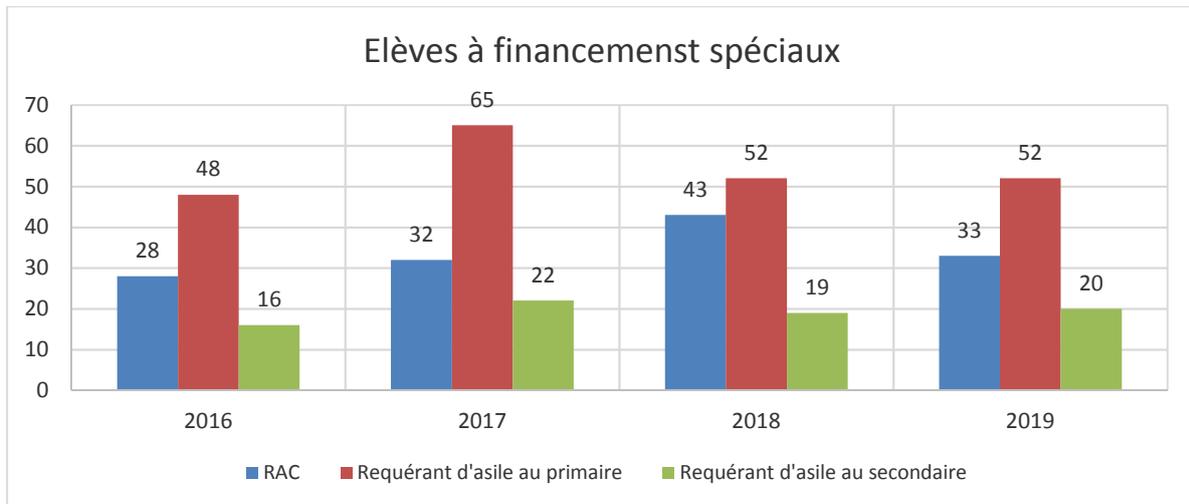


Source : ASIPE

Les graphiques ci-dessous mettent en évidence l'évolution du nombre d'élèves des établissements primaire et secondaire de Payerne et environs, par commune membre de l'ASIPE, depuis le début de la législature communale 2016-2021.

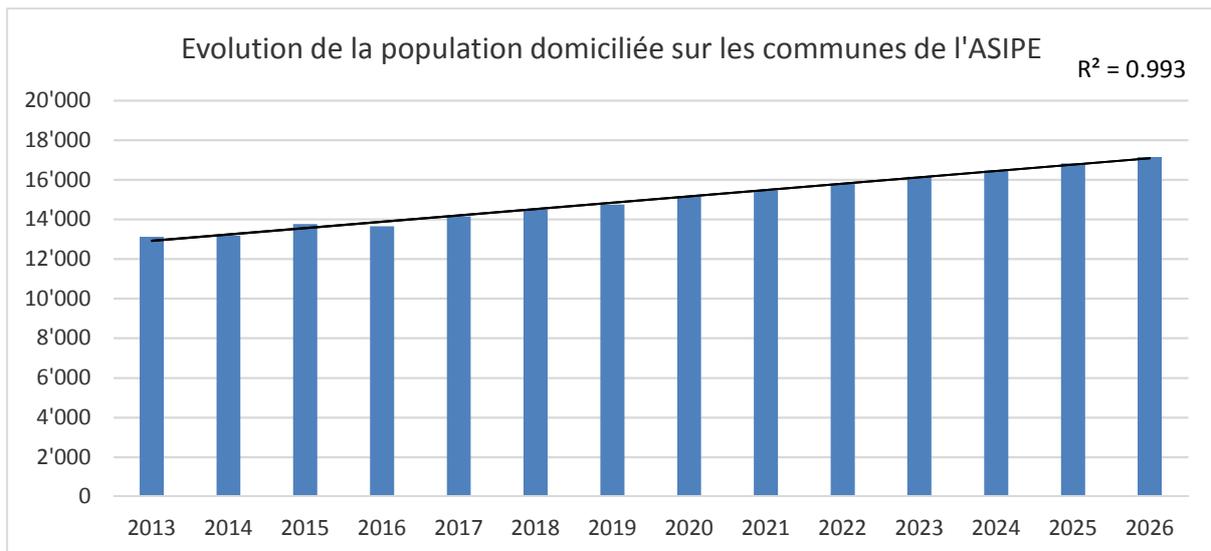


Les graphiques ci-dessous, indiquent le nombre d'élèves qui sont financés par les communes de domicile (RAC) ou par le canton (requérant d'asile) selon la décision n°138 du département.



Source : ASIPE

Le graphique ci-dessous indique l'évolution de la population résidant dans les communes de l'ASIPE. Entre 2010 et 2019, avec une



Source : Feuille des avis officiels du 3 mars 2019

2. Autorités

2.1 Le Conseil intercommunal

La composition du Conseil avec les délégués fixes (de l'exécutif communal) durant l'année écoulée et pour la législature 2016-2021 (27 membres) :

- Jean-Daniel Curchod de Chevroux
- Daniel Givel de Corcelles
- Alain Sumi de Grandcour
- Tiffany Buffier de Missy
- André Jomini de Payerne
- Brigitte Schumann de Trey.

La composition du Conseil avec les délégués variables (du législatif communal) pour la même période :

- Nathalie Simonin de Chevroux
- Pascal Allenbach de Corcelles
- Laurent Cosendai de Corcelles
- Fabrice Perret de Corcelles
- Houcine Louati de Corcelles
- Michael Trachsel de Grandcour
- Philippe Charmoy de Grandcour
- Aurélien Karg de Missy
- Serge Grognez de Payerne
- Sandra Savary de Payerne
- Roland Bucher de Payerne
- Stéphane Perey de Payerne
- Estelle Babey Martin de Payerne
- Philippe Pillonel de Payerne
- Alain Michel de Payerne
- Muriel De Dompierre de Payerne
- Stéphane Maillard de Payerne
- Zagorka Ney de Payerne
- Aurélie Rapin de Payerne
- Marguerite Bingelli de Payerne
- Anne Jaccottet de Trey.

Le Conseil intercommunal a siégé à quatre reprises durant l'année sous la présidence de M. Laurent Cosendai:

- Le 13 février 2019 à Payerne (DLT) :
 - Préavis 1/2019 sur Demande de crédit pour l'étude de la construction d'un collège à Payerne.
- Le 28 mars 2019 à Payerne (DLT) :
 - Préavis 2/2019 sur *Comptes 2018 et rapport de gestion*.
- Le 25 juin 2019 à Payerne (DLT) :

- Présentations sur le financement des camps scolaires et autres activités, ainsi que sur la construction du collège de La Coulaz
- Le 11 septembre 2019 à Chevroux :
- Préavis 3/2019 sur *le budget de fonctionnement 2020*.

2.2 Le Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement est composé de seize délégués qui représentent les autorités politiques de l'ASIPE, les professionnels actifs au sein des établissements primaires et secondaires, les milieux et organisations concernés par les vies des établissements et les parents d'élèves.

Ses membres sont:

- Julien Mora, municipal à Payerne et président du Comité de direction ;
- Philippe Charmoy, conseiller communal à Grandcour ;
- Aurélien Karg, conseiller communal à Missy ;
- Sandra Savary, conseillère communale à Payerne ;
- Philippe Duboux, directeur de l'établissement secondaire durant le premier semestre et remplacé par Philippe Berdoz ;
- Christian Chevalier, directeur de l'établissement primaire ;
- Corinne Gotti, enseignante au sein de l'établissement secondaire ;
- Isabelle Giauque, enseignante au sein de l'établissement primaire ;
- Jeannine Hausammann, de la bibliothèque intercommunale « La Passade » ;
- Cyril Roux, président de l'Association des anciens élèves et amis du Collège de Payerne ;
- Philippe Delbrouck, directeur de la Fondation Cherpillod ;
- François Marion des écoles de musique multi-sites ;
- Rosa Maria Da Silva Viera Querido, représentante des parents ;
- Patricia Egli, représentante des parents ;
- Aude Roux, représentante des parents ;
- Alexandre Zosso, représentant des parents.

Le Conseil d'établissement s'est réuni à quatre reprises en 2019 sous la présidence de Philippe Charmoy.

Selon ses compétences, il a demandé à la Cheffe du département l'octroi de jours de congés supplémentaires pour les élèves les lundis des manifestations des Brandons et du Tirage pour les élèves enclassés à Payerne, de la Fête de Mai pour les élèves enclassés à Corcelles.

Le Conseil d'établissement a souhaité rencontrer le Comité de direction, ce qui fut le cas le 11 septembre. L'objectif de cette rencontre était de voir la faisabilité d'impliquer davantage le Conseil dans les activités de l'ASIPE dans une perspective participative.

A l'issue de cette rencontre, le directeur de l'ASIPE a rencontré le président du Conseil d'établissement et des propositions concrètes ont été formulées avec l'aval du CoDir. Il s'agit d'intégrer un représentant de ce conseil dans le groupe de travail sur les transports scolaires, en la personne de Mme Aude Roux, ainsi que de mettre sur pied une commission en charge du parascolaire et une seconde pour les infrastructures auprès de qui l'administration de l'ASIPE pourra présenter et soumettre, de manière consultative, des projets.

Le déploiement de ceci sera effectif dès janvier 2020.

Le président du Conseil a fait la proposition aux délégués de ce dernier d'intégrer le directeur de l'ASIPE, M. P-A Lunardi lors des rencontres en qualité d'invité. Ceci permettra d'avoir des informations notamment opérationnelles sur les activités de l'ASIPE.

Les PV des séances du Conseil d'établissement sont disponibles sur le site internet de l'ASIPE.

2.3 Le Comité de direction :

Le Comité de direction (CoDir) est composé comme suit :

- Julien Mora de Payerne, président
- Nicole Rapin de Corcelles, vice-présidente jusqu'au 30 juin 2019
- Corine Ranzoni de Chevroux, vice-présidente depuis le 1^{er} juillet 2019
- Thierry Graf de Missy
- Sandra Menétrey de Grandcour
- Philippe Cornamusaz de Trey
- Eric Küng de Payerne
- Dominique Losey de Corcelles, depuis le 1er juillet 2019 (photo ci-dessous lors de son assermentation).



Monsieur Thierry Graf a donné sa démission auprès du Conseil municipal de sa commune de Missy au 31 décembre 2019. Dès lors son poste sera vacant au 1^{er} janvier 2020.

Durant l'année écoulée le CoDir s'est réuni lors de 17 séances. Le représentant de l'ASIEGE, Monsieur Patrick Gander, président du CoDir, participe systématiquement aux séances avec voix consultative.

A l'instar des Municipalité au niveau communal, le CoDir est organisé en dicastères :

- Présidence (administration générale, relations extérieures et divers) : Julien Mora
- Transports scolaires : Sandra Menétrey & Philippe Cornamusaz
- Finances : Nicole Rapin (jusqu'au 30.06.2019) – Thierry Graf (dès le 01.07.2019)
- Projets de constructions : Corine Ranzoni
- Parascolaire : Thierry Graf (jusqu'au 30.06.2019) – Dominique Losey (dès le 01.07.2019)
- Bâtiments : Eric Küng

3. Administration

La secrétaire-comptable de l'ASIPE, Nadège Bulliard a annoncé l'arrivée d'un heureux événement pour mars 2020. L'ASIPE a engagé une remplaçante en novembre 2019 pour assurer la fonction durant le congé maternité.

Mme Stefania Santos (photo ci-contre), habitant Corcelles-près-Payerne et possédant un bachelor en économie d'entreprise (HEG à Fribourg) sera engagée pour le 1^{er} janvier 2020 et sera en doublure durant en principe deux mois avec Nadège Bulliard pour être formée.

En décembre 2019, elle a néanmoins déjà suivi une formation sur les deux logiciels que l'ASIPE utilise (comptabilité et salaires).

Avec les différents projets au niveau du parascolaire et le besoin de pouvoir rencontrer des parents dans un environnement discret, le bureau de la directrice du parascolaire, a été déplacé à DLT à proximité de celui de l'ASIPE. Ceci permet non seulement d'améliorer significativement la collaboration et de garantir un endroit confidentiel lors d'entretien.



Actuellement l'ASIPE emploie 28 collaboratrices et collaborateurs, sans compter les stagiaires en préapprentissage ou en reconversion par l'AI, dont 83 % de femmes.

La moyenne d'âge est de 44 ans. L'employé le plus jeune a 19 ans et le plus ancien 72 ans.

Le directeur de l'ASIPE a procédé entre novembre et décembre à l'entretien annuel du personnel, notamment accompagné par Mme Corinne Magne, directrice du parascolaire. Il ressort la satisfaction générale de l'ensemble du personnel, que ce soit au niveau de l'ambiance dans les équipes et les supérieurs, que des conditions de travail. C'est notamment pour cela que le personnel du parascolaire n'a pas souhaité participer à la grève des femmes en juin.

A cette occasion, différents objectifs ont été définis, notamment en terme de formation continue pour l'année 2020.

Le Comité de direction a décidé en novembre de mandater son directeur pour réaliser une nouvelle grille salariale. En effet, le personnel est actuellement au bénéfice de deux grilles, l'ancienne payernoise (de nouveaux statuts du personnel et une nouvelle grille sont entré en vigueur à Payerne le 1^{er} janvier 2020), et celle de la fédération des FSAE¹.

Deux pistes sont en cours d'étude, la nouvelle grille payernoise, qui est aussi utilisée par d'autres communes et celle de l'Etat de Vaud, utilisée par certaines associations scolaires intercommunales. La volonté du CoDir est d'avoir un nouveau système pour le 1^{er} janvier 2021, ce qui signifie que le budget devra en tenir compte.

L'ensemble du personnel est réuni en début d'année scolaire 2019-2020, dans le dessein de faire un briefing sur l'organisation de l'ASIPE, les projets en cours, etc.

¹ Fédération vaudoise des structures d'accueil de l'enfance.

Une deuxième séance a eu lieu en décembre, avec pour objectif la présentation du projet de La Coulaz, ainsi que la présentation du film réalisé par l'Etat de Vaud sur les cas « *Amok individus dangereux* », pour sensibiliser le personnel à ce risque et leur apporter les bonnes pratiques, dans le même esprit que fait la DGEO.

Le Comité de direction a changé en novembre, le titre de la fonction de M. Pierre-Alain Lunardi, qui avait été engagé en qualité de directeur administratif en février 2015, au titre de directeur. Ceci fait suite à la révision des statuts de l'ASIPE en 2018, ainsi qu'à l'organigramme de l'ASIPE et des deux fonctions de directeur entre l'ASIPE et le parascolaire.

L'ASIEGE a demandé au CoDir de l'ASIPE une rencontre entre les deux autorités pour discuter du projet de fusion, dont il est question depuis plus de 10 ans.

Suite à la décision en 2018 par la Cheffe de département de créer un deuxième établissement primaire dans le périmètre de l'ASIPE au 1^{er} août 2021, une rencontre a eu lieu auprès de la DGEO à Lausanne avec les deux directeurs d'établissement, les deux présidents des CoDir, le directeur de l'ASIPE. A l'issue de cela, le CoDir de l'ASIPE a décidé de mandater Pierre-Alain Lunardi pour réaliser une étude de faisabilité et d'opportunité à la fusion, en tenant compte notamment des éléments financiers, de la représentativité des communes au sein de l'exécutif (gouvernance). Ce rapport est attendu pour fin 2020.

Si l'année 2020 sera marquée par les JOJ 2020 dans le canton de Vaud, cette manifestation a été commencée en septembre 2019. Cette journée dite « Opération drapeau JOJ » avait pour objectif de réunir toutes les communes vaudoises au travers de jeunes portant la bannière de leur commune respective.



Journée des élèves vaudois à au stade Pierre de Coubertin à Lausanne (gauche) et arrivée de la flamme olympique à Payerne le 30 septembre 2019 en présence du président du CoDir Julien Mora (droite). (Photo PAL)

Cette partie administrative ne pourrait se terminer sans un volet de justice.

En début d'année, 6 jeunes de la région sont entrés dans le collège DLT sans commettre de dégât. Néanmoins une plainte pénale a été déposée pour violation de domicile, en sachant que parmi eux, certains avaient commis des dégâts sur un autre bâtiment à Payerne. Les six ont été condamnés par le tribunal des mineurs.

Les nouvelles prestations de l'ASIPE (devoirs surveillés, restaurant scolaire) engendrent un suivi des créanciers très importants. Plusieurs mises aux poursuites ont été faites durant l'année, dont une s'est terminée auprès de la Justice de Paix. A ce jour et dans tous les cas, aucune créance n'a pu être

récupérée par l'ASIPE. Fort de ce constat, concernant les devoirs surveillés, le même logiciel sera implémenté en août 2020 que celui utilisé pour le restaurant scolaire, permettant ainsi aux parents de devoir payer d'avance la prestation et de se voir refuser les devoirs surveillés en cas de non-paiement répété.

4. Transports scolaires

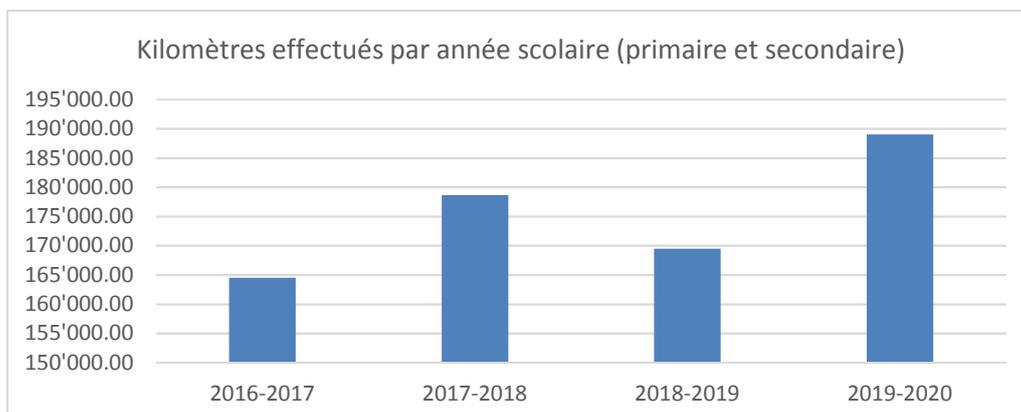
La rentrée scolaire 2019-2020 fut laborieuse en matière de transports scolaires. En effet, CarPostal a proposé de changer la manière de déplacer les élèves par classe et non par lieu de domicile. Si ceci a un énorme avantage pour les enseignants, dont les élèves arrivent tous en même temps, et que pour les plus petits, ils sont dans le bus avec leurs mêmes camarades de classe, cette méthode a eu pour conséquence d'accroître la durée des trajets, ce qui n'a pas été accepté par les parents, principalement de Corcelles-près-Payerne.

Au vue de l'insatisfaction générale des horaires, les horaires ont été revus et la méthode changée. C'est à la rentrée scolaire après les vacances d'automne que les nouveaux horaires ont été implémentés. Si ces changements ont amélioré la situation du côté de Corcelles-près-Payerne, les élèves en provenance de Trey et des Hameaux de Payerne notamment, ont vu la situation se péjorer. Néanmoins, le gain de temps était plus important pour une majorité des élèves et le CoDir a validé ces nouveaux horaires.

Cette situation a permis au directeur de l'ASIPE de proposer, début septembre, la mise en place d'un groupe de travail sur les transports scolaires. L'objectif est double, à la fois envisager des changements dans la manière de concevoir les horaires et préparer le cahier des charges en vue de l'appel d'offre en marché public, dont le contrat de mandat se termine fin juillet 2021.

Un volet sur la sécurité, les incivilités et la communication est également à l'ordre du jour de ce groupe de travail, qui est composé de représentant de CarPostal, de l'établissement primaire de Payerne et environs, du parascolaire et du Conseil d'établissement, représentant les parents. Il est présidé par le directeur de l'ASIPE. Le rapport final est attendu pour fin mars 2020.

Le graphique ci-dessous indique les kilomètres parcourus par les six bus ScolaCar engagés pour effectuer les transports quotidiens et spéciaux de l'ASIPE. Selon les prévisions pour l'année scolaire 2019-2020, les bus auront parcouru presque cinq fois le tour de la Terre à l'équateur.



Source : CarPostal

L'augmentation des kilomètres est liée principalement au 7^{ème} bus supplémentaires mis en fonction en août 2019.

Durant l'année 2019, neuf élèves (même nombre d'enfants qu'en 2018) ont reçu un avertissement écrit en raison de leur comportement inapproprié.

La commission transport composée de Mme Sandra Menétrey, M. Philippe Cornamusaz et M. Pierre-Alain Lunardi, a convoqué trois enfants avec leurs parents en audience, accompagné par CarPostal. Un enfant et ses parents ne se sont pas présentés et n'ont pas donné suite au courrier. Dès lors une exclusion a été prononcée par le Comité de direction qui sera effectif en 2020 pour une durée d'une semaine.

En 2016, ainsi qu'en 2017 deux audiences ont été mises sur pied pour des incidents similaires.

Un bus ScolaCar est venu au collège de Grandcour, ainsi qu'aux Rammes lors de la présentation aux élèves qui commencent leur scolarité. C'est pour eux l'occasion non seulement de rencontrer leur enseignante, mais aussi de découvrir leur futur moyen de transport pour aller à l'école et apprendre les bonnes pratiques en matière de sécurité.

5. Bâtiments

Durant l'année, les différents bâtiments scolaires que l'ASIPE louent n'ont pas subi de travaux particuliers. Selon le budget, du mobilier scolaire a été acquis dans un processus de renouvellement, notamment pour les élèves du secondaire sur le site de la Promenade.

Le Comité de direction s'est opposé à deux reprises à des implantations d'antenne 5G à proximité des collèges de DLT et de l'Ancien hôpital.

5.1 Collège de la Passerelle

Durant l'année écoulée, ce bâtiment n'a pas subi de travaux particuliers, hormis un contrôle de l'installation électrique (OIBT) et de l'entreprise dans les installations de WC, qui avaient des fuites d'eau.

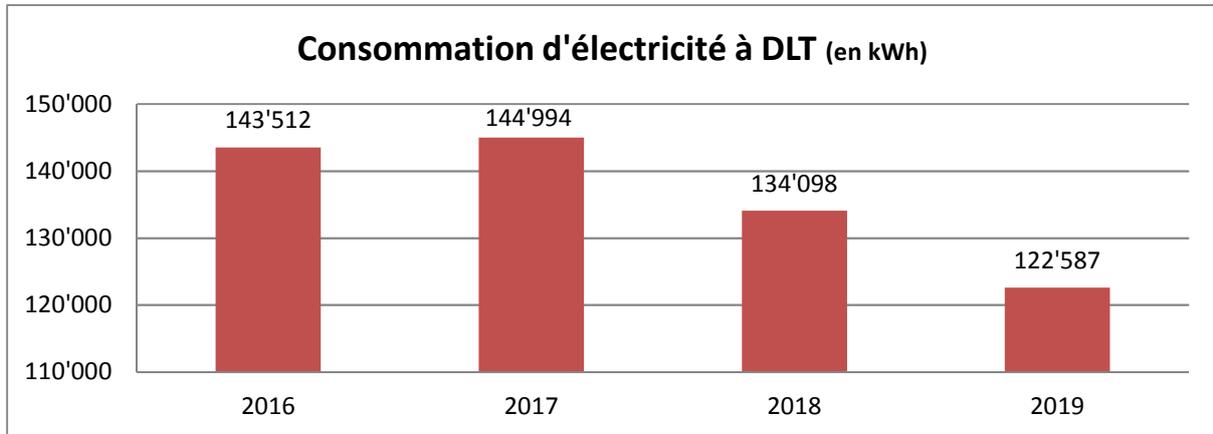
En juillet, en raison d'un orage important, une inondation a eu lieu dans les sous-sols et a engendré quelques dégâts sur une porte en bois et l'apparition de moisissure. Le cas a été annoncé à l'ECA, qui a pris en charge l'installation d'un déshumidificateur et les réparations de la porte.

5.2 Collège DLT

Ce bâtiment a fait l'objet de différents entretiens ou d'améliorations. Le projet de changement des fenêtres s'est poursuivi en 2019. Ce sont 7 fenêtres qui ont été changées durant cette période.

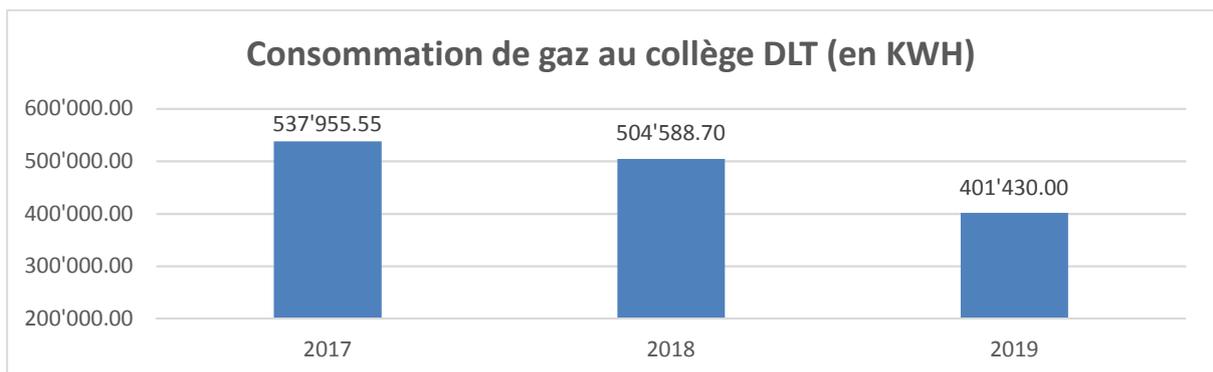
Comme indiqué en 2018, l'ASIPE a procédé à un audit énergétique de ce bâtiment. Le rapport a été transmis début 2019. Plusieurs mesures ont été prises, notamment dans le réglage de différents appareils, chauffage, ventilation, etc. L'exercice semble très concluant au regard de la baisse de consommation de gaz et l'électricité constatée depuis quelques années.

Dans le graphique ci-dessous, la baisse de consommation électrique est de 8.58% de kWh en moins par rapport à 2018.



Source : Groupe E

Un projet d'une installation solaire a été lancé en fin d'année 2018. Un appel d'offre sur invitation a eu lieu en décembre et se poursuit encore début 2019. Il s'agit de trouver une solution permettant une autoconsommation, mais également la possibilité d'injecter de l'énergie propre dans le réseau.



Source : Groupe E et Bouygues

Au printemps, une délégation d'étudiants en architecture de l'EPFL, conduit par l'architecte ayant réalisé DLT sont venus pour faire une visite du bâtiment.



Un défibrillateur a été installé à proximité de l'entrée de l'aula et de la bibliothèque. L'ensemble du personnel de l'ASIPE a été formé à son utilisation, ainsi que le personnel de la Fondation des appartements protégés de la Broye, qui ont leur bâtiment en face de DLT.

Durant l'année, deux bancs en bois fabriqués par des bucherons du triage forestier local ont été posés dans la cour (photo en première page du rapport) et le passage public de DLT. Ceci avait été demandé notamment par le Conseil d'établissement.

Les bacs de la cour, qui sont en face de l'aula ont subi quelques travaux de sécurisation et d'arborisation, comme le montre la photo ci-dessous.

Le centre de vie enfantine « Les Passerelles » a souhaité réaliser un jardin pédagogique sur le terrain de l'ASIPE. Le CoDir a validé ce projet et met gratuitement cette zone à disposition pour les enfants de la crèche.



Photos : PAL



5.3 Collège de la Promenade Moderne

Durant l'année, il n'y a pas eu de travaux particuliers, hormis l'installation de nouvelles prises électriques dans une salle de science, comme ceci a été décidé par la CoDir d'échelonner ces travaux sur plusieurs années.

Une rencontre a eu lieu entre les directeurs de l'établissement secondaire et l'ASIPE, où il a été question notamment de petits travaux et réparations qui seront effectués durant l'année 2020.

A la suite d'un orage, de l'eau s'est infiltrée au plafond du premier étage. En raison du toit plat et lors de fortes précipitations, la pression sur l'étanchéité est importante (retenue d'eau). Une analyse a été faite par l'entreprise spécialisée *Geneux Dancet SA*. Initialement il avait été envisagé que la durée de l'étanchéité d'origine (lorsque le bâtiment était à Neuchâtel), serait de dix ans, à l'horizon 2020. Le CoDir envisage d'effectuer les travaux sur le toit dans un horizon à deux ans, via un préavis. Une offre a été demandée dans le dessein d'estimer à ce jour les coûts.

5.4 Collège provisoire des Rammes

Il s'agit du dernier bâtiment de l'ASIPE, qui est entré en fonction en août 2018, composé de six classes sur deux étages.

Un contrôle OIBT a été effectué selon la réglementation en la matière. Des petits travaux ont été réalisés suite à ce contrôle.

5.5 Collège de La Coulaz (projet)

Après l'étude de faisabilité en automne 2018, il a été démontré que la surface disponible permettait l'implémentation du bâtiment selon le cahier des charges.

En février 2019, le Conseil intercommunal a accepté un crédit d'étude permettant à un pool de mandataires de réaliser le bâtiment sur plan avec l'ensemble des données techniques, permettant un appel d'offre à entreprise totale.

Une délégation du Comité de direction et le directeur de l'ASIPE ont visité le nouveau collège de Moudon, ainsi que celui du Mont-sur-Lausanne, pour s'inspirer des bonnes pratiques. Ils ont également participé à la présentation publique du projet scolaire de Carrouge (VD).

C'est le bureau d'architecte payernois *CollectifLabo*, qui a réalisé le projet. Le Comité de direction a reconduit le bureau d'assistance au maître d'ouvrage, *F-Partenaire* pour accompagner l'ASIPE sur ce projet d'importance pour la phase d'étude.



Le projet a été présenté à plusieurs reprises auprès de la CUAP (Commission d'urbanisme, d'architecture et du paysage) de la commune de Payerne. Quelques modifications ont été demandées et c'est en septembre 2019 que l'ASIPE a pu publier l'appel d'offre ouvert.

Maquette de La Coulaz réalisé par CollectifLabo (photo PAL)

Quatre entreprises totales ont transmis une offre valable dans les temps, la cinquième étant incomplète et donc irrecevable. Après audition de trois entreprises dans le dessein de préciser quelques éléments, c'est la société JPF Entreprise générale SA qui a obtenu la meilleure offre économique.

Le préavis demandant un crédit de construction (16.2 millions) a été transmis en novembre au Conseil intercommunal, avec une assemblée du législatif prévue le 9 janvier 2020 avec ce dernier à l'ordre du jour.

Une séance avec l'ensemble des voisins a été organisée début novembre, permettant de répondre à l'ensemble des inquiétudes. De manière générale, quasiment aucune question ne concernait le projet de bâtiment, mais uniquement des questions de mobilité et d'accessibilité. L'ensemble du personnel enseignant de l'EPPE a également été convié à une présentation.

Concernant la mise à l'enquête, une seule personne a fait une opposition. Ceci sera traité par la Municipalité de Payerne début 2020, après que cette dernière recevra la synthèse CAMAC.

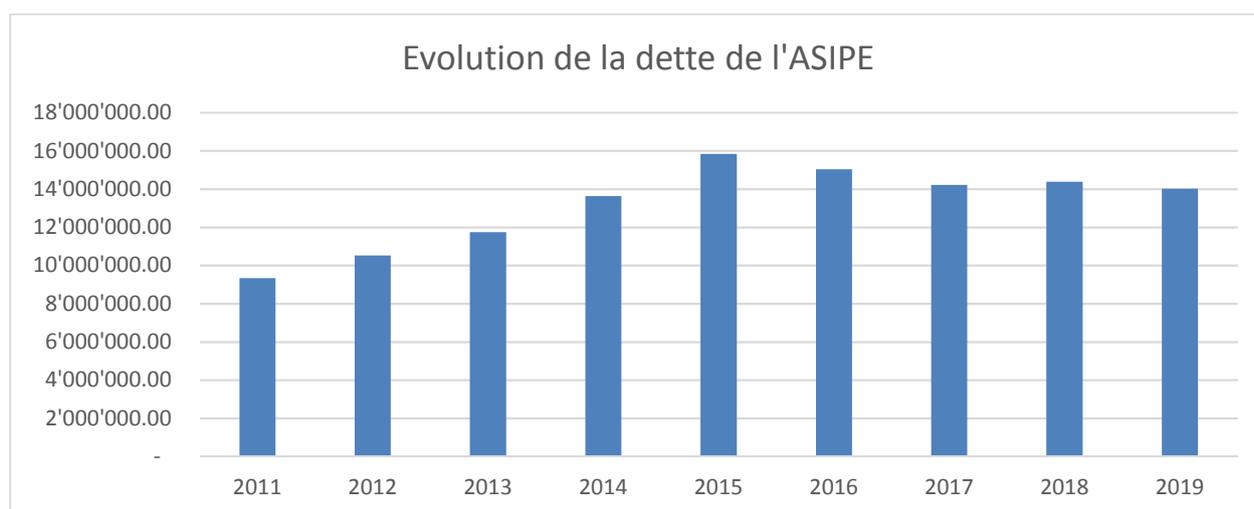
6. Finances

L'ASIPE travaille depuis 2018 avec la fiduciaire FIDUCONSULT. Elle a procédé aux vérifications des comptes 2019 entre le 10 et 11 février 2020 dans nos locaux.

Un travail important est prévu pour 2020 dans le dessein de revoir le plan comptable de l'ASIPE. Avec la décision de créer un deuxième établissement primaire dans le périmètre de l'ASIPE en août 2021, ce plan devra faire figurer ce dernier. Avec l'ouverture de plusieurs structures UAPE en 2021, chaque entité sera autonome entre les charges et les produits, permettant ainsi un contrôle de gestion optimisé.

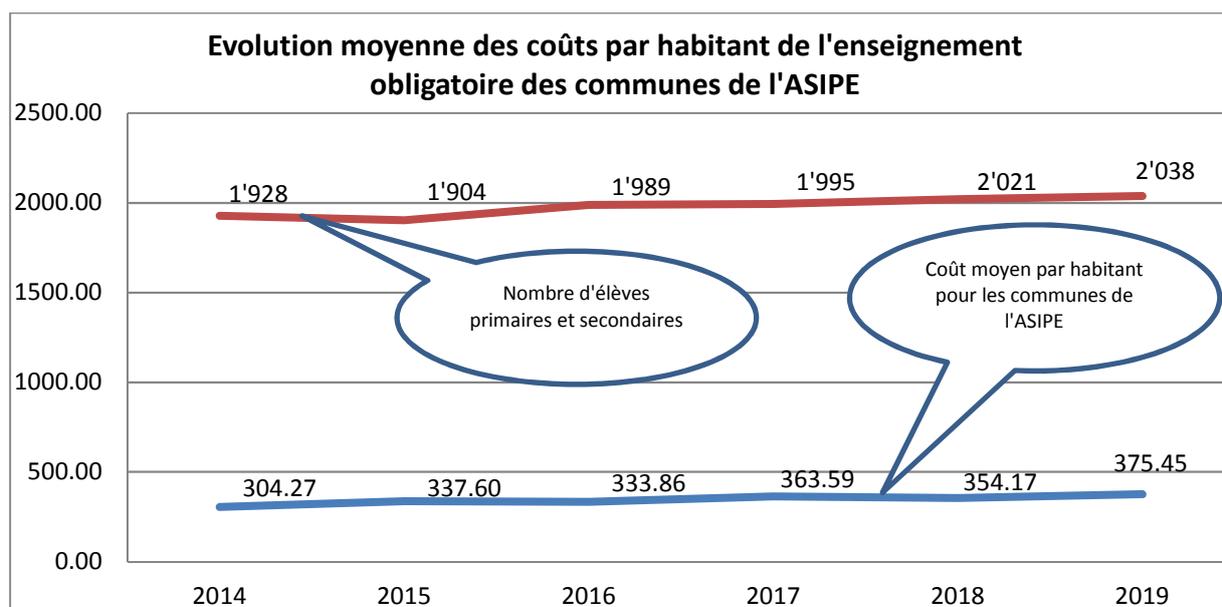
De plus, l'incertitude du nouveau plan comptable harmonisé (MCH2) quant à son implémentation va engendrer de nouveaux changements. Selon les dernières informations, ce plan serait en fonction au 1er janvier 2022, et donc le contenu devra être connu en 2021 dans le cadre de la préparation du budget 2022.

En matière de dettes (voir graphique ci-dessous), un pic a été atteint en 2015 avec l'achat du bâtiment de la Promenade Moderne. Pour rappel, les nouveaux statuts prévoient un plafond d'endettement à 40 millions.



Source : ASIPE

Le graphique ci-dessous indique l'évolution des coûts par habitant. Il s'agit d'un indicateur régulièrement utilisé en politique publique pour le suivi, ainsi que pour le financement d'une prestation. Pour la courbe rouge, il s'agit de la croissance des élèves du primaire et secondaire. Pour la courbe bleue, il s'agit de l'évolution du coût moyen par habitant et par élève.



Source : ASIPE

Comptes 2019				
Rubriques	Titres	Charges	Produits	Charges nettes
100	Conseil Intercommunal	4'630.00		4'630.00
	<i>Budget</i>	6'500.00		6'500.00
101	Comité de direction	23'919.85		23'919.85
	<i>Budget</i>	24'300.00		24'300.00
102	Conseil d'Etablissement	2'310.00		2'310.00
	<i>Budget</i>	6'800.00		6'800.00
110	Administration générale ASIPE	243'637.95	5'300.00	238'337.95
	<i>Budget</i>	278'600.00		278'600.00
111	Administration Etablissement primaire	63'938.95		63'938.95
	<i>Budget</i>	59'100.00		59'100.00
112	Administration Etablissement secondaire	27'717.75	48.00	27'669.75
	<i>Budget</i>	30'520.00		30'520.00
150	Bibliothèque scolaire	108'464.00	32'463.90	76'000.10
	<i>Budget</i>	105'000.00	34'000.00	71'000.00
22	Service financier	570.41		570.41
	<i>Budget</i>	500.00		500.00
350	Bâtiments communaux	2'062'461.50		2'062'461.50
	<i>Budget</i>	2'096'246.25		2'096'246.25
351	Collège Derrière-la-Tour	1'276'796.34	34'518.75	1'242'277.59
	<i>Budget</i>	1'243'050.00	33'000.00	1'210'050.00

352	Collège de la Passerelle	81'540.00	500.00	81'040.00
	<i>Budget</i>	76'800.00	500.00	76'300.00
353	Collège de la Promenade Moderne	466'758.46		466'758.46
	<i>Budget</i>	507'800.00		507'800.00
354	Bâtiment modulaire des Rammes	156'305.59		156'305.59
	<i>Budget</i>	165'500.00		165'500.00
500	Parascolaire	471'187.40	471'187.40	0.00
	<i>Budget</i>	415'000.00	415'000.00	0.00
505	Devoirs accompagnés	7'075.50	7'620.00	-545.00
	<i>Budget</i>	14'100.00	13'000.00	1'100.00
507	Cantine scolaire	24'855.45	9'448.00	15'407.45
	<i>Budget</i>	101'000	73'000.00	28'000.00
510	Enseignement primaire	36'523.20	2'166.00	34'357.20
	<i>Budget</i>	38'000.00		38'000
515	Camps scolaires	61'638.70		61'638.70
	<i>Budget</i>	63'000.00		63'000.00
517	Transports	724'373.60		724'373.60
	<i>Budget</i>	824'000.00		824'000.00
520	Enseignement secondaire	25'630.30		25'630.30
	<i>Budget</i>	33'100.00		33'100.00
525	Sports et camps scolaires	81'320.35	10'040.00	71'280.00
	<i>Budget</i>	83'000.00	10'000.00	73'000.00
527	Transports scolaires	419'107.90	1'503.00	417'604.90
	<i>Budget</i>	352'000.00		352'000.00
560	Service médical et dentaire	23'241.60		23'241.60
	<i>Budget</i>	26'000.00		26'000.00
21	Financement, charges à répartir :			<u>5'785'951.70</u>
	Budget 2019 :			<u>5'971'416.25</u>
	Ecart :			-185'464.55
	Ecart en % de la charge budgétée :			-3.10

Pour rappel, en 2015 l'écart était de 7.2%, notamment en raison de la mise en fonction du bâtiment de la Promenade Moderne, non budgété. Pour l'année 2016, il était de -3.75 %, de -2.85 en 2017, de -1.24 en 2018.

7. Parascolaire

Suite aux différentes négociations en 2018, l'EIAP a décidé de faire entrer en vigueur le nouveau cadre de référence au 1^{er} août 2019. L'impact pour l'ASIPE est relativement faible, en sachant que plusieurs principes étaient déjà en vigueur chez nous.

7.1 UAPE Croc' Bonheur

La structure Croc' Bonheur accueille des élèves de la 1P à la 8P durant les semaines d'école, soit 38 semaines par année. Elle est fermée pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

Les horaires d'ouverture sont les mêmes que les années précédentes à savoir:

Modules	Horaires d'ouverture
Module 1	07h00 à 08h50
Module 2	12h10 à 14h15
Module 3	14h15 à 15h50
Module 4	15h50 à 18h30

Lors du premier semestre 2019², il a été constaté que la liste d'attente devenait plus importante. Le personnel du parascolaire s'est alors penché pour trouver une solution afin de pouvoir accueillir 48 enfants à midi en lieu et place de 36. Grâce notamment à un double service du repas et une activité sportive et ludique dans la salle de gym de DLT, il a été possible d'augmenter la capacité de 12 places. Dans le tableau ci-dessous, le chiffre en gras correspond au nombre de places possibles par module. Le chiffre à sa droite correspond au nombre d'enfants inscrits par module.

Modules	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Module 1	24 / 24	24 / 24	24 / 24	24 / 24	24 / 24
Module 2	48 / 48	48 / 48	24 / 23	48 / 48	48 / 48
Module 3	12 / 11	12 / 11	24 / 22	12 / 11	12 / 11
Module 4	36 / 34	36 / 34	24 / 22	36 / 34	36 / 34

Si ces dernières années, nous avons un taux de remplissage d'environ 71%, à la fin de l'année ce taux est de 91.93%. Sans grande surprise, c'est le mercredi où il reste quelques places.

Les activités intergénérationnelles se sont poursuivies et ont même suscité l'intérêt de la presse, qui est venue assister au spectacle de Noël fait par les enfants pour les résidents des appartements protégés.

L'équipe du parascolaire a créé un journal, qui a été publié pour la première fois en décembre. Ce dernier permet d'informer les parents et autorités politiques, ainsi que les partenaires des activités et autres. Une fois par mois, une activité a lieu avec la bibliothèque. Avant la fin de l'année scolaire 2018-2019, les enfants ont pu participer à une sortie au bord du lac.

Durant toute l'année, trois élèves de l'établissement secondaire de Payerne et environs ont pu effectuer un stage *LIFT*³, permettant une première expérience dans le monde du travail. Une étroite

² A la rentrée scolaire en août 2019, il y avait 11 enfants sur la liste d'attente, soit l'équivalent d'un groupe.

³ <https://www.es-payerne.ch/vie-scolaire/vie-etablissement/projets-pedagogiques/>

collaboration avec la crèche Les Passerelles s'est mise en place, permettant ainsi d'offrir des semaines de stage à nos apprentis lors des vacances scolaires.

Depuis novembre 2019, des stages à 50% sont offerts à deux jeunes du SeMo pour une durée de trois mois. Ceci leur permet de se familiariser avec la profession d'ASE et de vérifier leurs aptitudes pour ce métier. Plusieurs autres stages d'une durée de deux jours permettant une découverte du métier ont également eu lieu.

L'ensemble de l'équipe du parascolaire ont bénéficié de plusieurs séances de supervision avec Mme Papaux. Il s'agit de discuter de certains enfants et des difficultés rencontrées avec eux. Le directeur de l'ASIPE rencontre une fois par année cette intervenante pour faire le point de manière générale. Il ressort que l'équipe fonctionne très bien et qu'il y a une belle solidarité et collaboration entre les collaboratrices et collaborateurs, ce qui est très réjouissant.

La responsable de la formation des apprentis, Mme Véronique Faoro, a participé à trois rencontres mises sur pied par l'organisation OrTra⁴.

Une éducatrice a participé à six jours de cours sur la question de l'interculturalité. Une autre éducatrice et un apprenti ont suivi un cours sur le thème de la sanction et de la punition.

7.2 Cantine Chevroux

Un groupe de parents habitant Chevroux s'était lancé en septembre 2018 dans la création d'un accueil parascolaire dans ladite commune. En raison des différentes contraintes, à la fois légales et financières, ces initiateurs ont demandé à rencontrer l'ASIPE. En avril 2019, le CoDir a décidé de reprendre le projet en interne dans le dessein d'ouvrir un accueil de midi durant une année, en attendant l'ouverture d'une UAPE à Grandcour en 2020.

Un partenariat avec le restaurant du Port, qui avait déjà été contacté par les initiateurs, a pu se concrétiser. Les vacances du restaurant étant prises durant le temps scolaire une solution avec le SeMo a pu être trouvée.

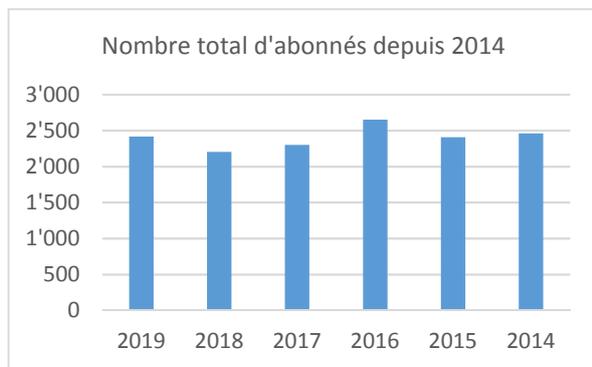
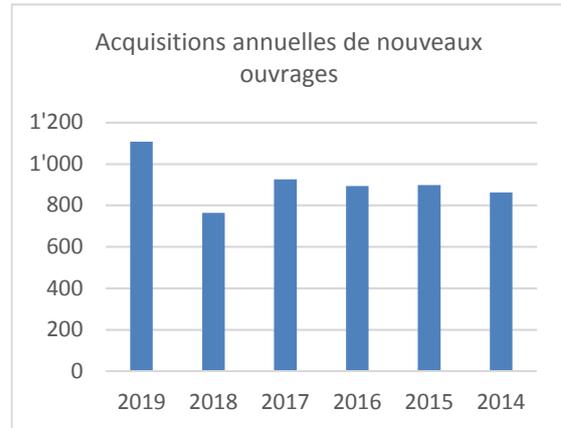
Une autre rencontre a eu lieu en automne avec les initiateurs du projet qui sont très satisfaits de l'accueil et du développement du projet à Grandcour.

En moyenne durant la semaine, ce sont 7 élèves qui bénéficient d'un repas à midi, avec un pic le lundi pouvant atteindre jusqu'à 12 enfants. Si la majorité de ces derniers vont à l'école à Chevroux, d'autres viennent depuis Corcelles.

⁴ Association assumant les tâches d'organisation du monde du travail selon la Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr).

8. Bibliothèque

Au 31 décembre 2018, la bibliothèque possède 21'979 ouvrages. Durant l'année écoulée, ce sont 1108 livres et revues (ci-contre) qui ont été acquis pour le tout public (adultes et enfants). La clientèle habituelle est composée de 2'417 abonnés, dont 58% vivent sur la commune de Payerne. Durant l'année, ce sont 258 nouveaux abonnés qui se sont inscrits. Comme l'indique le graphique plus bas, l'année 2019 a vu une progression dans le nombre d'abonnés. Si le nombre de nouveaux abonnés est resté stable durant l'année par rapport à 2018, il y a eu moins de personne qui ont quitté leur statut d'abonné en 2019.



Les collaboratrices continuent d'exploiter l'ancienne cabine téléphonique à Payerne pour mettre des ouvrages à disposition du public. L'accès est garanti grâce à la précieuse collaboration de la pharmacie à proximité.

Durant l'année plusieurs activités ont eu lieu avec des associations de la région :

- Jeu de scrabble (rencontre mensuelle)
- Raconte-moi une histoire (rencontre mensuelle)
- 1001 Histoires (activité ponctuelle).
- Animation bilingue, notamment avec des contes de Noël le 6 décembre.
- La nuit du conte sous le thème « les droits des enfants » avec un spectacle de marionnettes le 8 novembre.

La bibliothèque a participé au « Samedi des bibliothèques » le 16 mars sous le thème de « *Ramène ta science...fiction* ».

Le partenariat avec le GYB⁵ s'est poursuivi avec la réalisation d'une étude de faisabilité sur le e-books et un projet d'Escape Game, qui aura lieu en mars 2020.

Deux stagiaires (fille et garçon) ont été accueillies durant l'année, en avril et en septembre, provenant du programme de la Fondation Cherpillod, *Coach'in*.

Un effort a été fait par l'ensemble du personnel de la bibliothèque sous la conduite de la responsable, Mme Angela Dias, pour dynamiser cette prestation culturelle notamment par des vernissages d'auteurs. Pour cela, un partenariat s'est mis en place avec la bibliothèque de Grandcour *La Passade*.

⁵ Le Gymnase intercantonal de la Broye à Payerne offre à ses étudiants des PPC (Projet professionnel concret)

En septembre, l'auteure d'origine française et domiciliée dans le canton de Vaud, Christine Pompei est venue présenter devant une quinzaine d'enfants, accompagnés de leurs parents, son dernier ouvrage.



Présentation de Mme Christine Pompei (photo PAL)

Elle est très connue par les jeunes lecteurs avec sa série *Les enquêtes de Maëlys*, dont un ouvrage met Payerne sous les feux de la rampe avec « *Sabotage au cirque de Payerne* ».

En novembre, ce sont les auteurs suisses Marc Voltenauer et Nicolas Feuz, qui sont venus présenter et dédicacer leurs derniers ouvrages.

Le 11 décembre, la conteuse Ingrid Brightwell a raconté des contes de Noël, moment qui s'est terminé avec une petite collation pour les enfants et leurs accompagnants.

9. Etablissement primaire de Payerne et environs

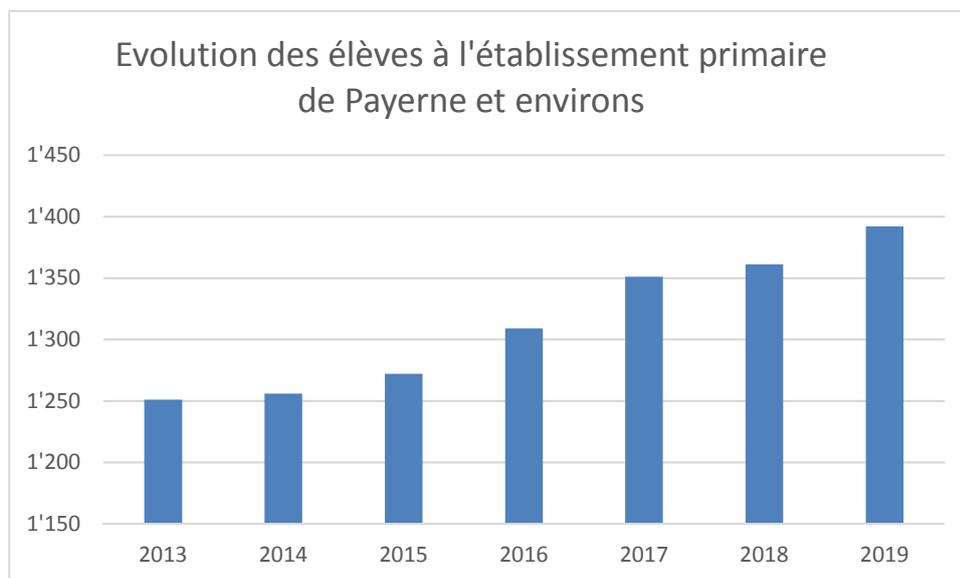
Au 31 décembre 2019, l'Etablissement comptait 1392 élèves, répartis sur neuf collèges.

Comme le veut la tradition, solidement ancrée dans la région, tous les enfants de 7 ans ont eu l'occasion de planter « leur arbre des sept ans ». Le 9 novembre, les élèves payernois et de Trey se sont retrouvés pour planter leur chêne.



Plantation de l'arbre de 7 ans dans le secteur de la cabane de Blanche-Neige à Payerne (photo PAL)

La croissance des élèves au primaire entre 2013 et 2018⁶ est de 8.79%, alors qu'au niveau cantonal le taux est de 8.70%.



Source : ASIPE selon chiffre de l'EPPE

Durant le second semestre 2018, une seule salle a été ouverte pour les devoirs surveillés à DLT. Pour l'année scolaire 2017-2018, en moyenne 14 enfants, sur quatre jours de la semaine suivaient les devoirs surveillés. Pour 2018-2019, ils sont 16, répartis sur trois jours par semaine. Depuis le mois d'août, le vendredi a été fermé en raison de la demande très faible, ce qui reste compatible avec l'article 23 al.1 RLEO qui demande à ce que des devoirs surveillés soient proposés, durant au moins trois jours ouvrables.

Lors du premier semestre de l'année 2019, deux classes de 4P et cinq classes de 6P ont fait leurs camps verts aux Cluds. Pour les 7-8P, c'est-à-dire 16 classes, les élèves se sont rendus à la Forclaz (VS) pour le camp de ski.

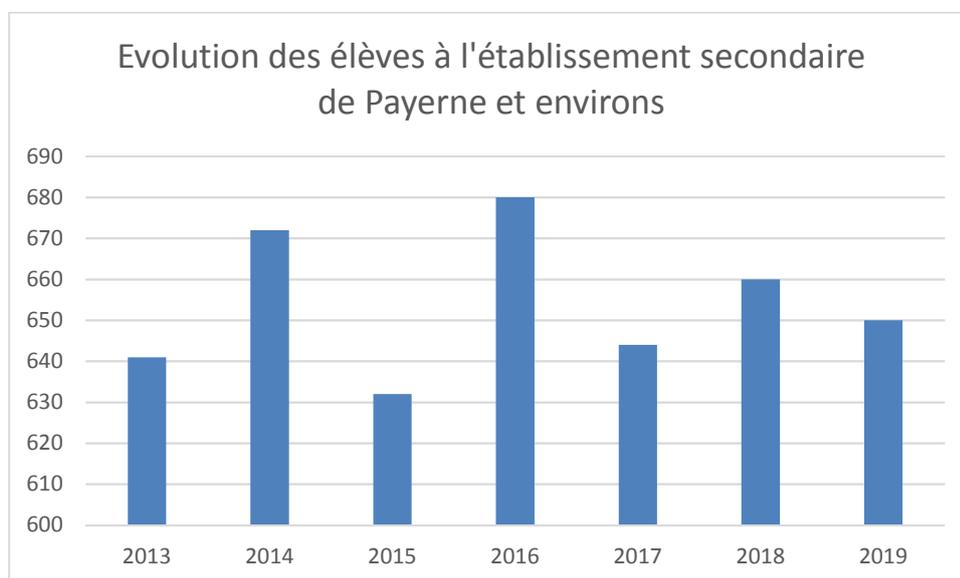
En automne 2019, deux classes de 4 et 6P ont été aux Cluds.

⁶ Au moment de rédiger ce rapport, les chiffres de 2019 au niveau cantonal ne sont pas encore connus.

10. Etablissement secondaire de Payerne et environs

Au 31 décembre 2019, 650 élèves fréquentaient l'établissement secondaire.

La croissance moyenne entre 2013 et 2018 est de 2.96% avec une grande volatilité d'année en année. Au niveau cantonal le taux de croissance sur la même période est de 0.85%.



Source : ASIPE selon chiffres de l'ESPE

Dans le cadre des échanges linguistiques, 47 élèves se sont rendus soit à Schaffhouse ou à Gerhausen (D). 232 élèves ont eu leur camp de ski entre Zinal, Les Rasses ou Les Collons, alors que pour le camp de fin de scolarité, 145 jeunes sont partis en Ardèche, en Auvergne, à Edimbourg, à Rome ou encore Noirmoutier. Une classe de 10VP de 25 élèves est allée à Gstaad, alors que deux classes de raccordement, représentant 41 élèves, se sont rendues aux Cluds.

Dès la rentrée 2019, un restaurant scolaire « La Détente » a été ouvert pour accueillir les élèves du secondaire. La capacité est de 45 places pour prendre un repas commandé auprès de notre fournisseur ou un pique-nique. De manière générale, la demande est restée très stable durant ce premier exercice. Le fournisseur de repas est la Fondation Cherpillod, tout particulièrement le SeMo (Semestre de motivation), comme pour l'UAPE Croc' Bonheur.

Une collaboratrice a été engagée pour assurer la gestion du restaurant, notamment pour le contrôle des températures, de l'hygiène et de la remise en état.

Un logiciel a été acquis, MaCantine, pour permettre l'inscription de l'enfant par ses parents, le paiement de la prestation et le contrôle des présences par notre nouvelle collaboratrice.

Ci-dessous, le tableau de fréquentation de *La Détente*, selon les inscriptions.

Prestations :	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Repas	5	10	5	5
Pique-nique	21	28	38	13

Source : ASIPE

11. Service médical et dentaire

Pour les deux établissements scolaires de Payerne et environs, deux infirmières se partagent le travail. Il s'agit de Mme Amanda Gonzalez et de Mme Claire Fontanellaz, qui a commencé en été 2019 en remplacement de Mme Suzanne Bulliard.

La direction de l'ASIPE rencontre une fois par année les infirmières et médecin scolaire pour faire le point sur différents sujets et dossiers. Depuis 2018, un renforcement s'est opéré entre ces partenaires dans le dessein de partager des expériences, notamment avec le parascolaire.

Le médecin scolaire, le docteur Peter Carp a terminé son mandat fin juillet comme indiqué en 2018 et c'est la doctoresse Maude Simone qui a repris le mandat depuis août. Le contrat de mandat entre elle et l'ASIPE prévoit également une fonction de médecin-conseil pour le parascolaire, ce qui est une première. Cette plus-value permet d'apporter un soutien dans les cas complexes auxquels le personnel est confronté, notamment lors de situation pouvant entraîner un signalement au Service de la protection de la jeunesse (SPJ) par l'ASIPE. Lors de son premier semestre de travail, Mme Simone a travaillé environ 44 heures, dont 9 heures pour le primaire, 26 heures pour le secondaire (campagne de vaccination) et 9 heures de formation organisées par l'unité PSPS pour les nouveaux médecins scolaires.

Notre médecin scolaire a déjà rencontré le directeur du secondaire, mais pas encore celui du primaire, une rencontre est prévue en mars 2020. Plusieurs cas occupent les établissements en matière de maltraitance, qui ont conduit à des constats en milieu hospitalier. Plusieurs enfants (18 élèves pour le primaire) sont concernés par des difficultés psychosociales et/ou familiales engendrant parfois des idées funestes. Ces cas ont nécessité un engagement de notre médecin scolaire. De nombreux autres cas sont uniquement signalés pour information.

La collaboration pour le dépistage dentaire avec la clinique dentaire « Dentalys » à Payerne et un cabinet privé selon les classes d'âge se poursuit avec satisfaction.

La direction de l'ASIPE est très satisfaite de la collaboration avec l'ensemble de ses partenaires.

12. Conclusion

Le Comité de direction termine ce rapport en adressant ses vifs remerciements à tous les acteurs, particulièrement les collaboratrices et collaborateurs de l'ASIPE, faisant fonctionner et vivre le milieu scolaire et parascolaire, permettant ainsi à nos enfants une scolarité de qualité et dans les meilleures conditions possibles.

Payerne, le 3 mars 2020.

Au nom du Comité de direction :

Le Président :



Julien Mora



Le Directeur :



Pierre-Alain Lunardi